



UNSA - Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsacheminotsmetz@orange.fr

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

REFORME DU FERROVIAIRE

Amendements UNSA devant les parlementaires

Bulletin n°16 – 18 juin 2014

Loin de l'agitation ambiante, mêlant "écume médiatique" & " surenchères syndicales", l'UNSA travaille en faveur d'une Réforme porteuse d'avenir pour le corps social cheminot et l'entreprise SNCF.

Ne pas Réformer notre système Ferroviaire est synonyme de "tapis rouge" déroulé à Bruxelles, qui découpera la SNCF de façon irréversible au titre de la sacro-sainte "euro-compatibilité" du 4ème paquet ferroviaire. Ceci, bien en amont de la libre concurrence totale du Rail, prévue dès 2019 pour grandes lignes et 2022 pour les Ter...

Il suffit de regarder la situation dégradée de FRET SNCF pour comprendre que laisser la concurrence au niveau bas du Code du travail serait catastrophique pour notre entreprise...

Mardi 17 juin 2014, marque le début des travaux parlementaires concernant le projet de loi portant Réforme du Ferroviaire.

L'UNSA a adressé le 07 avril 2014, ses analyses et amendements, aux représentants des deux chambres institutionnelles que sont le "Parlement & Sénat".

L'UNSA a volontairement priorisé des amendements à caractère social, économique et financier, afin de renforcer le futur Groupe Public Ferroviaire.

La voie de la négociation pour le Service Public UNSA a permis de bâtir des accords de modernisation, reprenant nos revendications en complément de la plateforme commune UNSA/CGT/SUD-Rail.

Voici en détail ce que l'UNSA a obtenu

- La création d'un contrat cadre État-SNCF assurant la cohérence et l'unité stratégique, industrielle et économique entre la SNCF et RFF.
- Le « caractère non séparable » des futurs établissements.
- L'obligation d'un rapport sur le traitement de la dette, présenté au parlement afin d'examiner les solutions envisageables à moyen terme. Le secrétaire d'Etat aux Transports proposant avant la fin de l'année 2014, de nouvelles sources de financement destinées aux infrastructures de transport ferroviaire...

Plus précisément les avancées portent sur

- Le maintien de l'embauche au statut dans les 3 EPIC du groupe public ferroviaire ;
- Un cadre social commun et harmonisé pour les cheminots des 3 EPIC ;
- La création d'un CCE au sein de l'EPIC de tête avec la désignation d'un délégué syndical central en charge des négociations des accords applicables aux 3 EPIC (cohésion sociale) ;
- Gestion mutualisée au sein du CCE des oeuvres sociales communes aux trois EPIC ;
- La garantie de mobilité des cheminots entre les 3 EPIC pour favoriser la cohésion sociale ;
- 1/3 des sièges au Conseil de surveillance et aux deux conseils d'administration réservés aux représentants des salariés ;
- La garantie du maintien du cadre social actuel de SNCF en cas d'échec des négociations d'harmonisation des cadres sociaux SNCF et RFF ;
- Un établissement de tête aux prérogatives renforcées : politique de ressources humaines dont parcours professionnels, formation, gestion de la paye ; sécurité ; le contrôle des risques, la communication, l'audit ;
- Des contrats de travail identiques pour les contractuels des 3 EPIC ;
- L'ouverture d'un chantier sur l'amélioration du dialogue social au sein de SNCF (et de RFF).

Tous les amendements proposés par l'UNSA seront présentés et défendus par le gouvernement et/ou les groupes politiques à l'Assemblée Nationale.

Forte de ces avancées, l'UNSA Ferroviaire poursuit son travail de défense de l'intérêt des salariés du système ferroviaire, en vue du passage de la loi devant le Sénat au mois de juillet.

ENSEMBLE POUR MIEUX VOUS DEFENDRE



Soutenu par



Pas de fausses promesses...

pas de démagogie...

pas de polémique...

mais de l'information et défense des agents !